

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SIEL-TE

Séance du 25 mars 2024

Nombre de membres du Bureau :

*En exercice : 34
Présents : 15
Pouvoirs : 12
Votants : 27*

OBJET

**Délibération
2024_03_25_18B
Participation du SIEL-TE
au groupe
« Ambassadeurs de
l'Emploi » animé par le
CDG42 :**

Votes Pour : 27

Vote Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre,

Le vingt-cinq mars,

A neuf heures trente,

se sont réunis à St Priest-en-Jarez, les membres du Bureau du SIEL-TE Loire, sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le dix-neuf mars deux mille vingt-quatre.

Présents :

Mme Marie-Christine THIVANT, Présidente
Georges BERNAT, Henri BONADA, Patricia CHAUVE, Marc CHAVANNE, François DUMONT, Martial FAUCHET, Michel GANDILHON, Thierry GOUBY, Pascal PONCET, Daniel PRUD'HOMME, Serge RAULT, Bernard SOUTRENON, Jean-Paul TISSOT, Pierre VERICEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs déposés :

Mandant : Gérard BAROU	Mandataire : M. Thierry GOUBY
Mandant : Vincent BONNICI	Mandataire : Bernard SOUTRENON
Mandant : Jean-Louis CHOUVELLON	Mandataire : Marie-Christine THIVANT
Mandant : Sébastien DESHAYES	Mandataire : Henri BONADA
Mandant : Béatrice FOURNEL	Mandataire : Henri BONADA
Mandant : Stéphane HEYRAUD	Mandataire : Bernard SOUTRENON
Mandant : Marc LAPALLUS	Mandataire : Bernard SOUTRENON
Mandant : Gilles PERRONNET	Mandataire : M. Thierry GOUBY
Mandant : M. Didier PICARD	Mandataire : Henri BONADA
Mandant : M. Didier PONCET	Mandataire : M. Pascal PONCET
Mandant : Pierre SIMONE	Mandataire : Michel GANDILHON
Mandant : Xavier VILLARD	Mandataire : Henri BONADA

Absent(s) excusé(s) : Gérard BAROU, Vincent BONNICI, Jean-Paul CAPITAN, Nicolas CHARGUEROS, Jean-Louis CHOUVELLON, Marianne DARFEUILLE, Sébastien DESHAYES, Sylvie FAYOLLE, Annick FLACHER, Béatrice FOURNEL, Stéphane HEYRAUD, Marc LAPALLUS, Alain LIMOUSIN, Gilles PERRONNET, Didier PICARD, Didier PONCET, Séverine REYNAUD, Pierre SIMONE, Xavier VILLARD.

Le secrétariat a été assuré par M. Michel GANDILHON

Madame la Présidente expose :

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la fonction publique ;

CONSIDERANT que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire (CDG42) souhaite mettre en place un groupe d'ambassadeurs de l'emploi dans le but de valoriser et de favoriser l'attractivité des métiers de la fonction publique territoriale.

CONSIDERANT que le CDG 42 se charge d'animer un groupe d'ambassadeurs de l'emploi, agents publics issus de différentes collectivités du département, ayant vocation à présenter leur métier lors d'évènements (forum de l'emploi, journée portes ouvertes d'établissements de formation...);

CONSIDERANT que le SIEL - TE souhaite participer à cette démarche de valorisation des métiers de la FPT et que 2 agents du SIEL - TE se portent volontaires pour intégrer le groupe des ambassadeurs de l'emploi territorial animé par le CDG 42 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / ~~la~~ majorité :

DECIDE de participer à ce dispositif de valorisation et d'attractivité des métiers de la FPT animé par le CDG 42 via la participation de 2 agents volontaires du SIEL - TE à un groupe d'ambassadeurs de l'emploi ;


AUTORISE Madame la Présidente à signer les conventions en résultant.

Fait et délibéré en séance

Le 25 mars 2024

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme, la Présidente


Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.